

Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'informations pour les employés à temps partiel et de session des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

Il faut arrêter l'interférence de l'employeur dans la campagne d'adhésion au syndicat, le président du SEFPO a déclaré au ministre des collèges

Le message du président du SEFPO, Warren (Smokey) Thomas au ministre des collèges de l'Ontario, John Milloy n'aurait pas pu être plus clair.

« Veuillez aviser les collègues, en termes très clairs, d'arrêter d'interférer avec la campagne d'adhésions syndicales du SEFPO. »

Dans une lettre envoyée le 18 janvier, Thomas avait dit à Milloy, le ministre de la Formation des Collèges et des universités, que plusieurs collèges de l'Ontario travaillaient activement à empêcher les employés à temps partiel et de session des collèges de s'informer au sujet de la campagne d'adhésion syndicale du SEFPO afin de les aider à se syndiquer.

Thomas avait cité un certain nombre d'activités des collèges contraires au bon déroulement de la campagne :

- Certains collèges ont écrit aux employés avec l'intention évidente de les décourager de signer une carte syndicale. Dans certains cas, ces lettres ont été postées aux domicile des travailleurs – ce que certains pourraient considérer une menace.
- Certains collèges ont interdit toutes formes d'affichage de publicités, par exemple des affiches, sur les campus des collèges.
- Certains dirigeants de collèges déclarent

« Si, dans le passé, les travailleurs avaient attendu la permission de leur patron pour adhérer à un syndicat, ils seraient encore en train d'attendre. Nous n'allons pas attendre. Nous informons nos collègues de travail de ce que représente pour nous tous et toutes le droit à la négociation collective et nous allons poursuivre cette tâche. »

– Roger Couvrette,
OPSECAAT

aux travailleurs que leur syndicalisation va entraîner des coupures de programmes – une menace voilée.

- Certains collèges essayent d'empêcher des représentants du syndicat d'avoir des conversations privées dans les locaux du collège avec des particuliers au cours de leur pauses.

Une telle interférence est «une violation très nette contrevient à l'article deux de la Charte

Suite à la page 2

canadienne des droits et libertés, qui garantit, comme on le sait, la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de réunion pacifique, » à déclaré Thomas dans une lettre à Milloy.

« Les collèges ne sont pas des organismes indépendants, à écrit Thomas. Ce sont des agents du gouvernement provincial, purement et simplement.»

« Du point de vue des citoyens et des contribuables, la responsabilité de ces actions de la part des collèges incombe au gouvernement.»

Le texte intégral de la lettre de Thomas est affiché en ligne à <http://www.sefpo.org/colleges/parttime/pdf/Milloyletterjan1808fr.pdf>.

Alors que tous les collèges ne fourrent pas leur nez dans la campagne d'adhésions syndicales, certain travaillent fort à censurer à chaque occasion.

La semaine passée, le collège Fanshawe de London a fait enlever toutes les publicités payées dans les toilettes qui faisaient la promotion de la campagne. À Toronto, le collège Seneca fait enlever les publicités du SEFPO dans les toilettes cette semaine.

La réponse du syndicat à ces actions par l'employeur commence aujourd'hui au collège Algonquin à Ottawa. Le syndicat va tenir une ligne de piquetage toute la journée et une

conférence de presse afin d'informer les travailleurs des collèges au sujet de l'organisation de la campagne d'adhésions syndicales et pour protester contre la tentative du collègue Algonquin de saboter et faire cesser la campagne.

Roger Couvrette, président de l'organisation provinciale des employés à temps partiel et de session (OPSECAAT), va participer à cet événement.

« **Nous avons l'intention de parler aux travailleurs des collèges au sujet de leurs droits d'adhérer à un syndicat**, c'est aussi simple que cela, » a affirmé Couvrette. « **Si, dans le passé, les travailleurs avaient attendu la permission de leur patron pour adhérer à un syndicat, ils seraient encore en train d'attendre,** », « **Nous n'allons pas attendre, a-t-il ajouté. Nous informons nos collègues de travail de ce que représente pour nous tous et toutes le droit à la négociation collective et nous allons poursuivre cette tâche.**»

Distribution autorisée par Roger Couvrette, président de l' Organisation des employés à temps partiel et des session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT), et par Warren (Smokey) Thomas, président du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO).

C'est le moment !

SIGNEZ UNE CARTE DU SEFPO DÈS AUJOURD'HUI

www.collegeworkers.org

1-866-811-7274